

Vos questions / nos réponses

alcool et cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 18/02/2013 12:36

Je soupçonne mon fils de s'alcooliser et de fumer du cannabis assez régulièrement. Quand je lui en parle, il nie. Je pense lui faire faire un test urinaire mais comment le lui imposer ?

Mise en ligne le 21/02/2013

Bonjour,

On peut effectivement dépister le cannabis dans les urines ou l'alcool par une mesure de l'air expiré par exemple (éthylotest). Un test de dépistage, est un élément objectif rendant compte de la présence d'un produit ou de ses résidus dans l'organisme à un moment précis. En revanche, cela n'apprend rien de la façon de consommer d'une personne, du rapport qu'elle entretient avec un produit.

De plus, quel que soit l'âge de votre fils, l'obliger à se soumettre à un test aura peut être des conséquences sur la qualité de votre relation et risque de rendre le dialogue encore plus difficile que ce qu'il n'est déjà. Une fois les résultats obtenus, et si consommation il y a, vous ne pourrez de toute façon avancer qu'en tenant compte de ce que lui est prêt à faire, ou pas.

Vous avez essayé de parler avec lui mais il nie. Le dialogue reste pourtant la meilleure façon de savoir ce qu'il fait, où il en est, et plus généralement, comment il va. Une consommation de produit n'est jamais anodine, mais cela ne veut pas forcément dire qu'elle est problématique. L'usage récréatif fait aussi partie de modes d'usage de l'alcool et du cannabis, bien souvent parmi les adolescents et les jeunes adultes. Les choses sont différentes lorsque l'usage du cannabis et/ou de l'alcool viennent répondre à un malaise, à un mal-être que la personne tente de soulager par ses consommations. Un test de dépistage ne vous avancera pas par rapport à tout cela ; ce sont pourtant de ces choses-là dont il est important de parler lorsque l'on évoque une éventuelle consommation de produit avec son enfant.

Lorsque le dialogue est difficile et que la situation inquiète, il peut être nécessaire de solliciter l'aide de professionnels. Il existe en effet des Consultations Jeunes Consommateurs qui peuvent aider en apportant informations et soutien à toute personne qui en ressent le besoin (les parents comment l'enfant qui consomme). Nous vous indiquons l'adresse d'une consultation proche de chez vous, n'hésitez pas à la contacter.

Pour d'autres informations, ou pour parler de cette situation avec l'un de nos écoutants et envisager les possibilités qui sont les vôtres, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Centre d'Accueil et de Soins des Dépendances](#)

7, rue Erckmann Chatrian
57400 SARREBOURG

Tél : 03 87 03 03 25

Site web : www.ch-lorquin.fr/

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h sur rendez-vous.

[Voir la fiche détaillée](#)